



Signer un contrat a la place de ma vendeuse

Par **viet**, le **01/02/2008** à **21:45**

je suis responsable deboutique
j'ai signer un contrat de travaille a la place d'une vendeus
la elle demande un cdi, mon entrprise a sut qu 'elle avais pas signer, par contre mon
entreprise c pas que c moi qu'il l'ai signerje
je rique quoi
si je suis licencier je toucherai le chomage
de plus faut que ma societer prouve que c moi qui es signer
merci de m'aider

merci